

La Banque Nationale augmente son dividende par action ordinaire de 23 % et annonce son intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Montréal, 1^{er} décembre 2021 –À la suite de l'annonce par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») le 4 novembre 2021 du retrait de ses attentes que les institutions financières fédérales suspendent les augmentations de dividendes et les rachats d'actions, la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») (TSX: NA) annonce une augmentation de 23 % de son dividende par action ordinaire et son intention de lancer un programme de rachat d'actions.

Dividendes des actions ordinaires

Le conseil d'administration de la Banque déclare un dividende de 0,87 \$ par action ordinaire pour le premier trimestre de l'exercice 2022, soit une hausse de 16 cents ou d'environ 23 % par rapport au trimestre précédent. Ce dividende sera versé le 1^{er} février 2022 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits au registre de la Banque le 27 décembre 2021. L'objectif de cette augmentation est de ramener le niveau du dividende vers la fourchette cible de versement à moyen terme par la Banque de 40 % à 50 % du résultat net. La Banque Nationale a un bilan solide quant à la création de valeur pour ses actionnaires et est déterminée à offrir des augmentations progressives du dividende.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

De plus, la Banque annonce que son conseil d'administration a autorisé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vue de racheter pour annulation un maximum de 7 000 000 de ses actions ordinaires, ce qui représente environ 2 % des actions ordinaires de la Banque émises et en circulation. Cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités est assujettie à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») et de la Bourse de Toronto (la « TSX »). Les détails relatifs à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront annoncés une fois que ces approbations auront été obtenues.

Dividendes des actions privilégiées

Le conseil d'administration déclare également des dividendes trimestriels pour les séries d'actions privilégiées de premier rang ci-dessous. Ces dividendes seront versés le 15 février 2022 aux détenteurs d'actions privilégiées de premier rang inscrits au registre de la Banque le 6 janvier 2022.

Séries	Symboles (TSX)	Numéros de dividende	Dividendes par action
30	NA.PR.S	N° 32	0,2515625 \$
32	NA.PR.W	N° 29	0,2399375 \$
38	NA.PR.C	N° 18	0,278125 \$
40	NA.PR.E	N° 16	0,2875 \$
42	NA.PR.G	N° 14	0,309375 \$

Les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées mentionnés ci-dessus sont désignés à titre de dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire applicable.

Les actionnaires admissibles peuvent réinvestir, sans frais, les dividendes versés en espèces en actions ordinaires en participant au Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada au 1 888 838-1407. Les propriétaires véritables et les détenteurs non inscrits d'actions ordinaires et privilégiées de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse renferme certaines déclarations prospectives. En raison de leur nature, ces déclarations sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à des changements de circonstances d'importance, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment l'obtention des autorisations nécessaires pour réaliser l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la situation financière de la Banque au moment où le dividende trimestriel est déclaré et tout impact sur le montant du dividende à être déclaré. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour quelque déclaration prospective, sous forme écrite ou verbale, qui pourrait être faite de temps à autre par elle ou en son nom. L'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse est présentée aux fins de l'interprétation de l'information contenue dans ce dernier et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

À propos de la Banque Nationale du Canada

Forte d'un actif de 356 milliards de dollars au 31 octobre 2021, la [Banque Nationale du Canada](#), avec ses filiales, est l'un des plus importants groupes financiers intégrés canadiens. Elle compte plus de 26 000 employés dans des fonctions à contenu élevé de savoir, et a été maintes fois primée pour ses qualités d'employeur et son engagement à l'égard de la diversité. Ses titres sont cotés à la Bourse de Toronto (TSX : NA). Suivez ses activités sur [bnc.ca](#) ou par l'entremise de réseaux sociaux [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

Renseignements :

Linda Boulanger
Première vice-présidente – Relations investisseurs
Banque Nationale du Canada
Tél. : 1 866 517-5455

Claude Breton
Vice-président – Communications et Responsabilité sociale d'entreprise
Banque Nationale du Canada
Tél. : 514 394-8644